

INFORMATION AUX MEMBRES

La Direction du FSTE informe son aimable clientèle et plus particulièrement ceux dont les salaires sont domiciliés au FSTE qu'ils peuvent désormais obtenir des crédits express dénommés "AKABIRYA" pour une période allant jusqu'à six mois, à partir du mois de Septembre 2022.

De surcroît, ces crédits express sont accordés dans des conditions on ne peut plus intéressantes.

Un formulaire y relatif est disponible au siège et dans les agences de GITEGA et NGOZI.

Les conditions d'obtention de ces crédits express sont les suivantes:

- Ces crédits sont réservés aux membres dont leurs salaires sont domiciliés au FSTE ;
- Le crédit est remboursable sur une durée ne dépassant pas six mois ;
- Avoir la capacité de remboursement qui tient compte des deux tiers du net à payer ;
- Ces crédits sont octroyés même si on a d'autres crédits (superposables) ;
- Le mode d'amortissement : linéaire.

La Direction du FSTE vous en souhaite bonne réception.

Fait à Bujumbura le 02 /09 /2022

La Direction

